



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 1 JUILLET 2024

Monsieur Claude EERDEKENS, Bourgmestre;
Monsieur Vincent SAMPAOLI, Monsieur Benjamin COSTANTINI,
Monsieur Guy HAVELANGE, Madame Françoise LEONARD,
Madame Elisabeth MALISOUX, Échevins;
Madame Sandrine CRUSPIN, Présidente du CPAS;
Monsieur Christian BADOT, Madame Marie-Christine MAUGUIT,
Monsieur Etienne SERMON, Madame Rose SIMON-CASTELLAN,
Monsieur Philippe MATTART, Monsieur Philippe RASQUIN,
Monsieur Christian MATTART, Madame Françoise TARPATAKI,
Madame Florence HALLEUX, Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER,
Madame Cassandra LUONGO, Monsieur Jawad TAFRATA,
Monsieur Kévin GOOSSENS, Madame Christine BODART, Madame Marie-
Luce SERESSIA, Madame Natacha FRANÇOIS, Madame Gwendoline WILLIQUET,
Monsieur Damien LOUIS, Monsieur Hugues DOUMONT, Madame Nathalie ELSEN,
Monsieur Eddy SARTORI, Monsieur Emmanuel GILLET, Conseillers communaux;
Présidence pour ce point : Monsieur Philippe RASQUIN ;
Monsieur Pascal TERWAGNE, Directeur général adjoint;
Monsieur Ronald GOSSIAUX, Directeur général;

1. OBJET : Programme Stratégique Transversal - Evaluation finale

Le Conseil communal,

En séance publique,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et notamment l'article L1123-27§2 relatif au Programme Stratégique Transversal ;

Vu la décision du Collège communal du 21 juin 2024 approuvant le Programme Stratégique Transversal 2019-2024 (PST) ;

Vu la décision du Conseil communal du 27 janvier 2020 prenant acte du PST 2019-2024 ;

Vu la décision du Conseil communal du 31 janvier 2022 prenant connaissance de l'évaluation intermédiaire du PST ;

Attendu que, conformément à l'article L1123-27§2, le Comité de direction constitue un rapport d'exécution dont le Collège communal se saisit pour réaliser la dernière évaluation de la législature. Ce rapport d'exécution et cette évaluation sont transmis au Conseil communal pour prise d'acte, dans le courant du premier semestre de l'année du renouvellement intégral des Conseils communaux, ainsi qu'au Collège communal issu des élections suivantes ;

Attendu qu'il s'agit d'une évaluation interne, le rapport d'exécution et l'évaluation finale ont été réalisés en collaboration entre l'Administration, représentée par le Comité de direction, et le Collège communal ;

Vu le rapport d'évaluation finale composé du processus d'évaluation mis en place, des principaux enseignements tirés de l'analyse de la démarche, d'un bilan par objectifs stratégiques, du rapport d'exécution ;

Considérant que le bilan global est positif tant en termes de réalisation des actions qu'en termes d'appropriation d'une méthode de gestion par objectifs planifiés ;

Considérant que, de manière synthétique, il est constaté que sur 152 actions articulées autour de 8 objectifs stratégiques :

- 71 actions sont réalisées, soit 46,8 %
- 65 actions sont en cours, soit 42,7 %
- 1. 15 actions avec un état d'avancement compris entre 1 et 49 % = 9,8 %

2. 50 actions avec un état d'avancement compris entre 50 et 99 % = 32,9 %
- 7 actions ne sont pas commencées, soit 4,5 %
 - 9 actions sont abandonnées, soit 6 %

Prend acte du rapport d'évaluation finale du programme stratégique transversal 2019-2024.

DECIDE PAR 16 OUI (PSD@ ET MR) ET 8 NON (AD&N) :

Article 1^{er}

Prend acte du rapport d'évaluation finale du programme stratégique transversal 2019-2024.

Un exemplaire sera annexé à la présente délibération en vue d'en faire partie intégrante.

Article 2

Le PST 2020-2024 actualisé sera publié sur le site Internet communal.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Par le Conseil,

Le Directeur général adjoint,

Le Président,

Pascal TERWAGNE

Philippe RASQUIN

Pour extrait conforme,

Le Directeur général adjoint,

Le Bourgmestre,



Pascal TERWAGNE



Claude EERDEKENS